



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 2 mai 2013 — N° 47

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant la Semaine de la sensibilisation sur la sécurité publique ferroviaire.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Émilie Heymans, première plongeuse au monde à être médaillée à quatre Jeux olympiques consécutifs.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire de la Maison des jeunes de Mercier-Ouest.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Bassam Derbas, président de l'Association des projets charitables islamiques (AICP).

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration concernant le concours « Lève-toi et bouge! ».

2 mai 2013

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant L'épicerie solidaire, un succès à pérenniser.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter les députés-écoliers de Montréal-Nord.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant la discussion sur la démocratie à l'école Sainte-Anne de Saint-Cuthbert.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire de la Poudrière.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Réal Soucy.

À 9 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 10.

Moment de recueillement

2 mai 2013

Présentation de projets de loi

M. Khadir (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 393 Loi modifiant la Loi électorale afin de prolonger le délai pour récupérer une contribution contrevenant à cette loi

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 393.

Dépôts de rapports de commissions

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 24 avril et 1^{er} mai 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 622-20130502)

Dépôts de pétitions

Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 228 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition du changement d'heure.

(Dépôt n° 623-20130502)

2 mai 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 345 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abandon des coupes annoncées à l'aide sociale.

(Dépôt n° 624-20130502)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Arthabaska) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 428 citoyens et citoyennes de la circonscription d'Arthabaska et du Québec, concernant le financement des organismes communautaires autonomes.

(Dépôt n° 625-20130502)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Gaudreault (Hull) dépose :

Un extrait du site Web de Mme Véronique Hivon, députée de Joliette, intitulé « Trois ambassadrices et ambassadeurs désignés pour la région de Lanaudière ».

(Dépôt n° 626-20130502)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, lors de la séance du 1^{er} mai 2013, sur la motion proposée par Mme David (Gouin) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

2 mai 2013

Cette motion se lit comme suit :

QUE la Commission des finances publiques analyse les impacts des compressions budgétaires découlant de l'échéancier de retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec sur l'économie québécoise et sur les citoyens et citoyennes du Québec;

QU'à cette fin, la Commission tienne, dans les meilleurs délais, une consultation générale;

QUE l'organisation du mandat soit confiée à la Commission;

QUE le ministre des Finances soit membre de la Commission pour la durée du mandat;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 3 décembre 2013;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 36 en annexe)

Pour : 2 Contre : 105 Abstention : 0

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Iracà (Papineau), Mme Trudel (Charlesbourg) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 8^e édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et qu'elle encourage les Québécois et les Québécoises à bouger, à mener une vie physiquement active et à y prendre goût.

2 mai 2013

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Vallières (Richmond), conjointement avec M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) et Mme David (Gouin), présente une motion concernant la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant l'accessibilité universelle aux examens de radiologie; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Bolduc (Jean-Talon), Mme Daneault (Groulx) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée de l'infirmière et infirmier auxiliaire qui aura lieu le 5 mai 2013;

QU'elle salue la qualité du travail de ces professionnelles et professionnels qui apportent jour après jour des soins de qualité aux personnes souffrant de la maladie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

2 mai 2013

QUE La Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 36, Loi sur la Banque de développement économique du Québec, procède à des consultations particulières les 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 23 et 24 mai 2013 et qu'à cette fin, elle entend les organismes suivants :

Alliance pour une économie verte
Association des banquiers canadiens
Association des Centre locaux de développement du Québec
Association des directeurs généraux de MRC du Québec
Barreau du Québec
Banque nationale
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Chambre de commerce et d'industrie de Québec
Chantier de l'économie sociale
Conseil du patronat du Québec
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
Desjardins
Desjardins Capital de risque
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, section Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Fondation
Fondation de l'entrepreneurship
Confédération des syndicats nationaux
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et Fonds de solidarité FTQ
Investissement Québec
Manufacturiers et exportateurs du Québec
Union des municipalités du Québec
Réseau Capital
Novacap
Teralys Capital
Anges Québec
Univalor
Innovia
Grappes
Caisse de dépôt et placement du Québec
Réseau québécois du crédit communautaire
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

2 mai 2013

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement
du Québec
Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques
Québec International
Montréal International
Commerce international Québec
SOVAR
Valeo
MSBI Valorisation
Real Ventures
CTAC

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement
et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques
préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au
deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

QUE pour les organismes suivant, la durée maximale de
l'exposé soit de 10 minutes et que la période d'échange avec les
membres de la Commission soit d'une durée maximale de
50 minutes :

Association des CLD du Québec
Banque nationale
Conseil du patronat du Québec
Desjardins
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante,
section Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Investissement Québec
Manufacturiers et exportateurs du Québec
Union des municipalités du Québec
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement
du Québec

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement
soit de 24 minutes; et que le temps dévolu aux députés de
l'opposition soit de 26 minutes;

2 mai 2013

QUE, pour chacun des autres organismes, la durée maximale de l'exposé soit de 10 minutes et que la période d'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 16 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 19 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Lessard, whip de l'opposition officielle, propose :

QUE le député de Jean-Lesage soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique en remplacement de la députée de Laporte;

QUE la députée de Laporte soit nommée membre permanente de la Commission des finances publiques en remplacement du député de Jean-Lesage;

QUE le député de Mont-Royal soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement de la députée de Pontiac;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 30, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de recherche.

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission dans le cadre d'auditions publiques lors de consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport d'Amours);
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de discuter des observations, conclusions et recommandations du rapport sur les Agences de la santé et des services sociaux.

2 mai 2013

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation entre M. Bachand (Outremont) et M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, intitulée « Faire le point sur les conséquences de la diminution des revenus de l'État sous le gouvernement péquiste » et prévue le vendredi 3 mai 2013 est reportée au lundi 6 mai 2013, de 14 heures à 16 heures.

Puis M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 10 mai 2013, M. Bolduc (Jean-Talon) s'adressera à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et responsable des Aînés, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le projet d'assurance autonomie du ministre de la Santé et des Services sociaux et responsable des Aînés ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 1^{er} mai 2013, sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

2 mai 2013

À 13 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

À la demande de M. Ouimet, troisième vice-président, Mme Vallières (Richmond) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

Le débat est ajourné au nom de Mme Charlebois (Soulanges).

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Bolduc (Jean-Talon) à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant la permission en voie d'être accordée pour la vente d'alcool dans les aires de jeux; M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, remplace le ministre de la Santé et des Services sociaux pour ce débat;

2 mai 2013

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) à Mme De Courcy, ministre de l’Immigration et des Communautés culturelles, concernant le conflit d’intérêt d’un attaché politique de la ministre;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, concernant le manque de ressources en maintien à domicile.

À 18 h 38, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l’Assemblée s’ajourne au mardi 7 mai 2013, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

2 mai 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme David (Gouin) :

(Vote n° 36)

POUR - 2

David (*IND*)

Khadir (*IND*)

CONTRE - 105

Arcand (<i>PLQ</i>)	Drainville (<i>PQ</i>)	Lessard (<i>PLQ</i>)	Roy (<i>CAQ</i>)
Bachand (<i>PLQ</i>)	Drolet (<i>PLQ</i>)	Lévesque (<i>CAQ</i>)	(<i>Arthabaska</i>)
Beaudoin (<i>PQ</i>)	Dubé (<i>CAQ</i>)	Lisée (<i>PQ</i>)	Roy (<i>CAQ</i>)
Bédard (<i>PQ</i>)	Dubourg (<i>PLQ</i>)	Malavoy (<i>PQ</i>)	(<i>Montarville</i>)
Bergeron (<i>PQ</i>)	Duchesne (<i>PQ</i>)	Maltais (<i>PQ</i>)	Schneeberger (<i>CAQ</i>)
Bergman (<i>PLQ</i>)	Duchesneau (<i>CAQ</i>)	Marceau (<i>PQ</i>)	Sklavounos (<i>PLQ</i>)
Bérubé (<i>PQ</i>)	Dufour (<i>PQ</i>)	Marcotte (<i>CAQ</i>)	Spénard (<i>CAQ</i>)
Billette (<i>PLQ</i>)	Dutil (<i>PLQ</i>)	Marois (<i>PQ</i>)	St-Amand (<i>PLQ</i>)
Blais (<i>PLQ</i>)	Ferland (<i>PQ</i>)	Ménard (<i>PLQ</i>)	St-Arnaud (<i>PQ</i>)
Bolduc (<i>PLQ</i>)	Fournier (<i>PLQ</i>)	Moreau (<i>PLQ</i>)	St-Laurent (<i>CAQ</i>)
(<i>Mégantic</i>)	Gadoury-Hamelin (<i>PQ</i>)	Morin (<i>PLQ</i>)	St-Pierre (<i>PLQ</i>)
Bolduc (<i>PLQ</i>)	Gaudreault (<i>PQ</i>)	Ouellette (<i>PLQ</i>)	Tanguay (<i>PLQ</i>)
(<i>Jean-Talon</i>)	(<i>Jonquière</i>)	Ouimet (<i>PLQ</i>)	Thériault (<i>PLQ</i>)
Bonnardel (<i>CAQ</i>)	Gaudreault (<i>PLQ</i>)	(<i>Fabre</i>)	Therrien (<i>PQ</i>)
Boulet (<i>PLQ</i>)	(<i>Hull</i>)	Pagé (<i>PQ</i>)	Traversy (<i>PQ</i>)
Breton (<i>PQ</i>)	Gautrin (<i>PLQ</i>)	Pelletier (<i>PQ</i>)	Trudel (<i>PQ</i>)
Bureau-Blouin (<i>PQ</i>)	Gendron (<i>PQ</i>)	(<i>Rimouski</i>)	(<i>Saint-Maurice</i>)
Caire (<i>CAQ</i>)	Goyer (<i>PQ</i>)	Pelletier (<i>PQ</i>)	Trudel (<i>CAQ</i>)
Cardin (<i>PQ</i>)	Hamad (<i>PLQ</i>)	(<i>Saint-Hyacinthe</i>)	(<i>Charlesbourg</i>)
Champagne (<i>PQ</i>)	Hébert (<i>PQ</i>)	Picard (<i>CAQ</i>)	Turcotte (<i>PQ</i>)
Chapadeau (<i>PQ</i>)	Hivon (<i>PQ</i>)	Poëti (<i>PLQ</i>)	Vallée (<i>PLQ</i>)
Charbonneau (<i>PLQ</i>)	Houda-Pepin (<i>PLQ</i>)	Proulx (<i>PQ</i>)	Vallièrès (<i>PLQ</i>)
Charlebois (<i>PLQ</i>)	Iracà (<i>PLQ</i>)	Ratthé (<i>CAQ</i>)	Villeneuve (<i>PQ</i>)
Claveau (<i>PQ</i>)	Kotto (<i>PQ</i>)	Reid (<i>PLQ</i>)	Weil (<i>PLQ</i>)
Cloutier (<i>PQ</i>)	Larouche (<i>PQ</i>)	Richard (<i>PQ</i>)	Zakaïb (<i>PQ</i>)
D'Amour (<i>PLQ</i>)	Le Bouyonnec (<i>CAQ</i>)	(<i>Îles-de-la-Madeleine</i>)	
Daneault (<i>CAQ</i>)	Leclair (<i>PQ</i>)	Richer (<i>PQ</i>)	
De Courcy (<i>PQ</i>)	L'Écuyer (<i>PLQ</i>)	Rotiroti (<i>PLQ</i>)	
de Santis (<i>PLQ</i>)	Legault (<i>CAQ</i>)	Rousselle (<i>PLQ</i>)	
Deltell (<i>CAQ</i>)	Léger (<i>PQ</i>)	Roy (<i>PQ</i>)	
Diamond (<i>PLQ</i>)	Lelièvre (<i>PQ</i>)	(<i>Bonaventure</i>)	